



Toulouse, le 12 décembre 2018

Monsieur Philippe Pezet  
Directeur des Relations Sociales

**N/REF : 05/LET/2018**

OBJET : Mesures salariales

Copies : Jean-Baptiste Ertlé

Monsieur,

En réponse à la grave crise sociale que traverse le pays, le Président de la République a annoncé le 10 décembre des mesures en faveur du pouvoir d'achat.

Notamment le Président encourage les entreprises qui le peuvent à verser une prime défiscalisée de fin d'année à ses salariés.

Dans le cadre du dialogue social efficace qui caractérise notre entreprise Airbus, la CFE-CGC demande les mesures envisagées par la Direction pour répondre à cette sollicitation.

Par ailleurs, le renforcement du pouvoir d'achat ne se limite pas à l'attribution d'une prime. Pour la CFE-CGC, l'écart entre l'inflation réelle en 2018 et les paramètres ayant servi à la négociation de la politique salariale 2018, justifie l'ouverture de discussions dans le cadre de la clause de Rendez-Vous.

La CFE-CGC demande donc la confirmation de l'organisation d'une réunion pour échanger sur ces mesures.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Françoise Vallin  
Coordinatrice CFE-CGC Groupe Airbus

Thierry Préfol  
Coordinateur CFE-CGC Adjoint Groupe Airbus